

Projet institutionnel de la Maison Picson

Présentation de la structure

La Maison Picson est le centre social et culturel de Blonay.

Elle accueille au sein de ses murs adultes et enfants des communes de Blonay et Saint-Légier.

La Maison Picson est idéalement située à côté de l'école primaire de Cojonnex, des classes enfantines (pavillon du Grand-Pré) et à quelques minutes à pied du collège de Bahyse (classes primaires et secondaires).

Tout au long de l'année, pour les enfants et adolescents des deux communes, des activités créatives, sportives, musicales et linguistiques sont proposées. Durant les vacances scolaires, la Maison propose des activités thématiques à la journée, des camps juniors et des camps pour adolescents.

D'autre part, les adultes peuvent participer à des activités de socialisation et de découverte telles que : ateliers créatifs, culinaires, sorties à thèmes, voyages et séjours culturels.

La Maison Picson collabore avec le réseau d'accueil en proposant une prise en charge parascolaire. Elle accueille les élèves fréquentant le groupement scolaire de Blonay - Saint-Légier du lundi au vendredi, suivant le calendrier scolaires, entre 6h45 et 18h30. Les enfants sont âgés de 6 à 16 ans (primaires et secondaires confondus).

Les accueils parascolaires proposés sont :

- Un accueil matinal entre 6h45 et 8h20 le matin.
- Un accueil pour le repas de midi entre 11h05 et 13h15.
- Un accueil de 15h à 18h30 pour les enfants dès la 4^{ème} année.

Besoins, principes et valeurs éducatives

L'appellation « Maison Picson » reflète notre volonté d'être un lieu de vie, un carrefour où chacun peut trouver au travers des différentes activités des possibilités de s'épanouir, de grandir, de participer à une vie collective au sein de la commune. Nous sommes convaincus que les moments partagés entre jeunes d'âges différents représentent un atout non négligeable pour la socialisation.

Voilà les différents principes relationnels, éducatifs et organisationnels qui sont au cœur du projet institutionnel.

Principes relationnels et éducatifs

- *Considérer le bien-être de chacun, enfant ou adulte, comme une priorité absolue.*

Permettre à l'enfant, à l'adolescent de se sentir en confiance dans la Maison Picson répond à son besoin de sécurité.

Nous souhaitons permettre à chacun de trouver dans la Maison Picson un environnement agréable et convivial. Tout est mis en œuvre pour développer les sentiments de confiance et de sécurité. Nous offrons un cadre, des repères adaptés, dans un lieu avec des espaces récréatifs, de lecture et de repos.

- *Permettre à l'enfant de créer un lien avec d'autres enfants/adultes tout en favorisant une relation basée sur le respect et la tolérance.*

Pour que tous trouvent une place au sein de la Maison, nous favorisons l'utilisation d'espaces communs, la participation à des activités intégrant jeunes et adultes qui fréquentent la structure. Nous voulons ainsi répondre au besoin de tous de se sentir intégré et d'appartenir à un groupe.

- *Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.*

Cela répond au besoin de tous de faire des expériences et des découvertes.

Dans cette perspective, nous proposons des activités riches et variées telles que des ateliers, sorties, cours, camps, permettant à chacun de développer imagination et créativité.

- *Accompagner les enfants dans leur développement et leur socialisation à travers notre prise en charge.*

L'enfant a besoin de se socialiser et de développer son champ relationnel. La découverte de la vie en collectivité et l'apprentissage de la séparation sont des étapes de son développement pour lesquelles nous souhaitons l'accompagner.

Nous sommes convaincus que les moments partagés entre jeunes d'âges différents sont des atouts non négligeables pour la socialisation de chacun. Il est de notre rôle d'équipe d'encadrement d'adapter la prise en charge et les activités, tout en tenant compte des spécificités propres à chaque âge.

- *Assurer un lien avec les familles et être à l'écoute de leurs besoins.*

Il est primordial pour nous de pouvoir répondre au mieux aux attentes communes des familles, en étant à l'écoute des besoins spécifiques de chacun. Nous privilégions le contact humain au-delà des contraintes organisationnelles de notre structure.

- *Permettre à l'enfant de développer son autonomie sein d'un cadre structurant.*

Cela répond au besoin de l'enfant de développer la confiance en soi, d'être actif au sein du groupe, ainsi que de trouver des repères, des règles et des limites.

La cohabitation de chacun au cœur de la Maison implique le respect de certaines règles de vie en communauté. La mise en place de ce cadre offre aux enfants un aspect sécurisant et permet à l'équipe d'encadrement d'avoir une cohérence éducative.

Pour les enfants dès 6 ans, nous mettons tout en œuvre dans la Maison afin qu'elle soit un lieu propice aux apprentissages multiples pour tous.

- *Promouvoir la santé*

Etant un lieu d'accueil collectif, nous voulons être attentifs à la santé des enfants.

Nous offrons une alimentation saine par le biais de notre fournisseur de repas et nous proposons à tous de goûter les différents aliments.

Par ailleurs, nous favorisons des activités qui permettent à l'enfant de se dépenser physiquement. Pour cela nous bénéficions de la disponibilité d'une salle de gym de Cojonnex et d'espaces extérieurs.

Principes organisationnels

- *Assurer un environnement stable et cohérent.*

Pour tous les usagers de la Maison, il nous paraît judicieux que chacun retrouve un lieu où la sphère privée est préservée.

Des lieux différenciés sont prévus en fonction des tranches d'âge des enfants. L'utilisation du sous-sol pour les plus jeunes, ainsi que l'accompagnement par les mêmes animateurs contribue à créer un environnement stable.

Cela permet ainsi aux enfants de faire plus facilement la transition entre vie familiale et vie sociale, et de la même manière entre vie scolaire et vie en collectivité.

- *Assurer la sécurité du lieu et des enfants.*

Par l'utilisation de mobilier adapté, d'espaces modulables en fonction du nombre d'enfants accueillis, l'équipe d'animation présente dans chaque zone d'activité contribue activement à la sécurité. Les jeux proposés sont adaptés aux enfants et un espace extérieur fermé est à disposition.

- *Développer les liens avec l'environnement social.*

La Maison Picson, en tant que prestataire d'un réseau d'accueil de l'enfance reconnu, veut assurer un rôle de partenaire avec les familles, l'école et les diverses structures qui accompagnent l'enfant tout au long de sa scolarité. Elle assure notamment le relais entre les divers intervenants du milieu scolaire (enseignants, médiateurs, infirmière, direction d'établissement). L'équipe est sensibilisée, notamment en cas de suspicion de maltraitance (page 11).

- *Appliquer des règles et poser des limites.*

La structure étant un lieu collectif accueillant des enfants de tout âge, fixer des règles et limites communes est nécessaire pour permettre une cohabitation harmonieuse. Pour cette raison, la consultation et la diffusion de contenus issus des réseaux informatiques (réseaux sociaux, extraits et contenus internet, etc.) se fait avec un usage limité et non caché. Les responsables de la Maison peuvent demander à visualiser les sites et images consultées.

- *Utilisation d'une charte.*

Concernant l'accueil parascolaire de midi, tous les usagers reçoivent un exemplaire de la charte de la Maison Picson. Le choix de la mise en place d'une charte est, à l'image des diverses activités proposées par la structure, le reflet de notre volonté de rester attentifs aux changements.

Nous avons choisi de rédiger une charte engageant par leurs signatures communes les enfants, leurs familles, mais aussi l'ensemble du personnel qui accompagne les enfants dans la Maison Picson.

- ✓ L'enfant qui au travers de ces règles trouvera le cadre sécurisant nécessaire à la construction de son identité.
- ✓ Le personnel encadrant qui aura en main les outils permettant de mettre en œuvre son action auprès des enfants.
- ✓ Le parent, répondant légal de l'enfant, qui y trouvera l'essentiel des valeurs que nous avons à cœur de transmettre.

Dans cette même dynamique, nous souhaitons par cet engagement développer les relations, les échanges d'information entre tous les intervenants qui accompagnent l'enfant. Nous encourageons les parents à nous signaler toutes modifications concernant l'accueil de leur enfant (absence aux repas, maladie, etc.)

- *Prendre en considération le bien-être du personnel.*

Une bonne entente, une cohésion d'équipe sont essentielles. Nous désirons offrir à chacun un cadre de travail agréable. Pour cela, nous partageons un repas quotidien commun après le départ des enfants. Nous organisons diverses sorties tout au long de l'année. De manière régulière, nous avons des moments d'échanges en équipe, permettant à chacun de partager, d'approfondir ses connaissances, par l'échange et l'apport de nouvelles techniques d'animations. Des séances et des rencontres pédagogiques ont lieu régulièrement afin de tenir l'ensemble du personnel informé des spécificités et modifications des temps d'animations dans la Maison.

Déroulement des temps d'accueils parascolaires

1) Accueil parascolaire du matin :

En réponse aux besoins des familles, la Maison Picson a mis en place un accueil du matin entre 7h et 8h20. Il concerne tout enfant scolarisé à Blonay-St-Légier de la 1^{ère} à la 8^{ème} année.

L'accueil matinal se déroule du lundi au vendredi en correspondance avec le calendrier scolaire.

Les enfants peuvent arriver à l'accueil dès 7h. La responsable est là pour accueillir les premiers arrivants, dès 7h30 l'équipe de l'accueil est complète. Afin de favoriser le contact avec les parents et la transmission d'informations, nous sommes disponibles pour un moment d'échange. De même, pour faciliter l'accueil des premiers jours, les parents sont invités à rester quelques instants avec leur enfant.

Une attention particulière est portée aux plus jeunes. Nous sommes particulièrement vigilants à ce que la transition (famille → Maison Picson et Maison Picson → école) se passe au mieux. Nous voulons favoriser les activités et jeux collectifs, favorisant par l'implication de chacun, la socialisation.

L'accueil du matin se passe dans les salles du rez-de-chaussée. Après le temps du déjeuner, les enfants participent à des activités proposées par le personnel :

- Des jeux calmes qui favorisent les échanges entre les enfants (jeux de cartes, de réflexion, dessin). Ponctuellement des activités « spéciales » sont proposées (ex : cuisine, bricolage...)

Après le rangement des jeux, les enfants qui sont en 1^{ère} et 2^{ème} années sont accompagnés à pied jusqu'à l'entrée de leur école. Les accompagnants attendent que les enfants soient entrés dans le bâtiment avant de partir.

2) Accueil parascolaire de midi :

Lors de leur inscription, il est proposé à tous les enfants de visiter les lieux en compagnie de leurs parents. Pendant cette visite nous leur expliquons le fonctionnement de la cantine, avec comme but de rassurer l'enfant et de le familiariser avec ce nouveau milieu. La première fois que l'enfant vient manger à la cantine, un adulte veille particulièrement à le présenter à tous les collaborateurs. En général, l'enfant se trouve avec quelques camarades de classe ce qui facilite d'autant plus son intégration.

A leur arrivée, les enfants sont accueillis par une personne qui leur dit bonjour et leur demande au besoin, de retirer leurs chaussures, les plus jeunes ayant pour la plupart des pantoufles. Nous demandons à chaque enfant de se laver les mains avant de se présenter à la cantine. Pendant le fonctionnement de la cantine, du personnel procède aux contrôles des présences. Dès la fin du contrôle, nous prenons contact avec les parents des retardataires et / ou des élèves absents.

En cas de besoin, un moniteur peut accompagner les enfants et prendre le repas avec eux.

Nous voulons favoriser l'autonomie des enfants :

- ✓ En les encourageant à porter seul leur plateau.
- ✓ En permettant qu'ils se placent où ils le souhaitent dans la salle de cantine.
- ✓ En leur demandant de débarrasser leur plateau à la fin du repas.

La Charte de la cantine Picson stipule que nous encourageons chaque enfant à goûter de tout. Le menu proposé est équilibré. Nous servons de chaque aliment en quantité souhaitée, ceci afin de tenter au maximum la limitation des déchets alimentaires. Dans cette même dynamique, nous demandons aux parents, de nous prévenir de l'absence de leur enfant afin que ce repas ne soit pas commandé auprès de notre fournisseur pour rien.

Pendant le temps restant avant le retour à l'école, chaque enfant peut participer aux diverses activités proposées.

Concernant l'accueil spécifique des plus jeunes (3^{ème} et 4^{ème} année)

Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, et pour les aider à bien s'intégrer dans la structure, dès leur arrivée de l'école, ils se rendent au sous-sol ; lieu qui leur est réservé.

Concernant l'hygiène personnelle

Les enfants peuvent apporter une paire de pantoufles pour l'intérieur de la Maison.

Un local est à disposition pour le brossage des dents. Des armoires pour ranger gobelets, brosses à dents et dentifrice, sont à disposition.

Chaque enfant se lave les mains avant de se présenter au service du repas.

3) Accueil parascolaire de l'après-midi (15h - 18h30)

La structure accueille chaque après-midi dans le cadre de l'accueil du réseau, les enfants scolarisés dès la 4^{ème} année entre 15h et 18h30.

Les enfants inscrits ont un temps à disposition entre 15h30 et 16h pour effectuer les devoirs du lendemain, voir ceux des jours suivants. Dès 16h, les enfants partagent un temps de goûter, puis, une fois les rangements effectués, ils participent aux activités du jour proposées par l'équipe des monitrices et moniteurs.

Afin de favoriser une phase de transition entre la période scolaire et le retour à la maison, nous sommes particulièrement sensibles à proposer des activités physiques, récréatives et dans la mesure du possible, à l'extérieur.

Suivant l'accord établi avec les parents ou représentants légaux, les enfants quittent l'accueil seuls ou lorsque leurs parents viennent les chercher.

Autres temps d'accueil et activités de la Maison Picson

Nous demandons à chaque personne participant aux activités (cours, ateliers, Picson'Pass) de devenir membre de la Maison Picson. C'est un moyen pour nous de sensibiliser et fidéliser les habitants de nos deux communes au développement d'une action d'animation socioculturelle ouverte à tous. Le statut de membre (junior, amis ou famille), correspond à l'acquittement d'une cotisation annuelle (1^{er} janvier au 31 décembre). Il permet de bénéficier de réductions sur les cours, animations, ateliers, sorties, voyages et camps organisés, ainsi que de recevoir la "Gazette Picson", journal informatif qui paraît 3 x par année. Le règlement du montant de la gazette peut se faire tout au long de l'année, mais de manière générale lors de la réception de la première Gazette du printemps.

- Accueil libre de l'après-midi

Les enfants à partir de la 5^{ème} année (11 ans) peuvent venir à la Maison Picson entre 15h et 18h. Etant membres de la Maison Picson, et en respect avec le règlement de l'accueil, ils peuvent utiliser les diverses salles (jeu, dessin, lecture, etc.) et l'espace extérieur. Un moniteur reste disponible pendant ce temps d'accueil pour jouer et passer du temps avec eux. Ce sont des moments où les enfants se retrouvent et discutent. Ils jouissent pendant cet accueil d'une grande autonomie pour le choix des activités.

- Autres activités (cours, ateliers, camps)

Différents cours et ateliers sont proposés aux enfants tout au long de l'année, favorisant le développement de diverses aptitudes.

Pour développer des compétences d'expression, des cours de théâtre sont proposés (Une troupe enfants et une troupe de juniors). Un cours d'improvisation théâtrale est proposé aux adolescents.

Un cours d'espagnol est proposé pour les enfants de 9 à 15 ans.

Un atelier d'expression créatrice propose aux enfants, par le biais de la peinture, le collage, le modelage de mettre en valeur leurs talents artistiques.

Dans le but de pratiquer une activité physique, de développer la coordination et la souplesse, différents cours sont proposés (rythmique, hip-hop, danse orientale, break dance, nunchaku).

D'autres activités thématiques ou ponctuelles sont offertes, telles que des ateliers de bricolages (atelier bougies, Noël, fête des mères, etc.) pour permettre aux enfants de développer leur créativité.

Le Picson'Pass du mercredi après-midi est destiné aux enfants de 8 à 12 ans. Il permet l'apprentissage de la socialisation par le biais d'activités de groupe. Le choix d'animations variées telles que : bricolage, sport, randonnée, cuisine, donnent à l'enfant des occasions d'expérimenter des notions de partage, de collaboration et d'entraide.

Les enfants développent aussi leur autonomie en participant chacun avec leur niveau de compétences. Nous voulons favoriser les activités qui se déroulent au niveau local et de découverte de notre région. Nous proposons aussi ponctuellement des sorties et excursions en minibus.

Pendant la saison hivernale, nous organisons des activités autour des sports d'hiver, notamment un week-end à ski, des sorties en raquettes ; activités ouvertes aux enfants de 10 à 15 ans. C'est l'occasion pour eux de participer à un week-end hors du contexte familial.

C'est aussi une manière de pratiquer de manière intensive un sport de glisse et de progresser. L'activité sport de neige dans la cadre d'un séjour en chalet est aussi pour eux un moyen de prendre conscience de l'importance du groupe et de la vie en collectivité.

Pendant l'été, un camp d'une semaine est organisé en montagne. Ce camp est ouvert aux enfants 10 à 15 ans. Il leur permet également de faire une expérience de vie collective. Nous considérons comme une bonne première expérience que cette activité soit de courte durée. Ce camp peut accueillir 35 jeunes et chacun trouve sa place au sein d'un groupe de camarades pour la plupart déjà connus par le biais de l'école. Les divers jeux et activités proposées chaque jour permettent de favoriser l'intégration des nouveaux et des plus jeunes.

Fêtes et réunions de parents

La Maison Picson se veut être un lieu de rassemblement de la population. Dans cette perspective, elle organise des fêtes thématiques tout au long de l'année. A cette occasion, les seniors, les adultes et les familles peuvent se retrouver au sein de la Maison.

Cela permet aux enfants et aux adultes de partager ce temps de fête entre générations et en famille.

La Nuit des Artistes permet aux enfants participants à nos cours de présenter le fruit du travail de l'année. Cette soirée se veut là-aussi ouverte à tous. De nombreux jeunes de nos deux communes viennent de manière volontaire présenter devant leurs camarades et parents un spectacle riche et varié. C'est un moment privilégié où les parents découvrent les activités et les jeunes de la Maison.

Pour chacun de ces moments de fête, un temps de collation est proposé. Généralement préparé et servi par le personnel, c'est une occasion privilégiée de développer des relations avec les parents des enfants fréquentant la structure.

Organisation de la structure et relation avec les parents

- *Administration*

Nous désirons être un lieu ouvert et accueillant. Dans cette optique, nous répondons individuellement à chaque demande administrative tout au long de la journée.

Une secrétaire supervise le côté administratif de l'accueil parascolaire et est responsable du contact avec les familles (inscription, suivi des présences, facturation).

- *Santé, maltraitance et premiers soins*

Pendant le temps d'accueil et les activités qui ont lieu dans la Maison, l'infirmière scolaire est notre référente. L'ensemble du personnel est régulièrement formé pour ce qui concerne les premiers soins. Des formations internes spécifiques ont lieu régulièrement, (soins aux enfants, formation spécifique au « secours cardiaque » ou cardio-secours).

Un membre de l'équipe d'accueil gère les relations privées avec les familles concernant les régimes particuliers (allergies, intolérances ou raisons culturelles) et les éventuels problèmes de santé. Elle s'assure de la prise de certains traitements.

En cas de maladie ou de blessure et en concertation avec l'infirmière scolaire, elle évalue la situation et décide de la prise en charge nécessaire.

- *Discipline*

Pour tout problème de discipline qui ne peut pas être réglé à l'interne ou qui est suffisamment important pour nécessiter d'en référer aux parents ; les animateurs, responsables pédagogiques et administrateurs de la Maison sont référents pour cette démarche. De manière générale, dans un but de conciliation, un premier contact est établi avec les parents (téléphone ou rencontre). Si d'autres mesures devaient être prises, une convocation officielle leur est adressée.

La sécurité

- *Individuelle*

A leur arrivée dans la Maison, les enfants fréquentant l'accueil parascolaire sont tenus de ne pas sortir de l'enceinte de la Maison sans l'accord préalable d'un membre du personnel.

Les enfants jusqu'à la 6^{ème} année, ne peuvent pas quitter la Maison pendant la durée de l'accueil sauf autorisation donnée par les parents.

Dans chaque zone de la Maison, un membre du personnel, moniteur ou encadrant assure par sa présence la sécurité des enfants (extérieur, salle de gym, sous-sol, cantine). Il est chargé de veiller à ce que les enfants ne se mettent pas en danger.

Dans la salle de gym, les activités proposées sont choisies en fonction des enfants présents et adaptés aux besoins de chacun. Conscient que les enfants ont besoin de se dépenser physiquement, nous tenons compte au nombre d'enfants présents, aux diverses tranches d'âge et nous assurons que chacun ait au moins pendant une période un type d'activité qui lui convienne. Ce sont pour l'essentiel des jeux de balles (basket, foot, balle assise, etc.) et des exercices et jeux de coordination.

- *Sanitaire*

En cas d'accident ou de malaise, une évaluation de la situation est faite et les mesures suivantes de première urgence sont appliquées :

1. Appel au numéro 144
2. Prise de contact avec les parents ou le représentant légal

- *Incendie*

En cas de feu confirmé, le 118 est alarmé. Il faut procéder à l'évacuation des enfants.

- Chaque animateurs et moniteurs présents dans les différentes salles, se dirigent avec les enfants vers les issues de secours les plus proches et les accompagnent jusque dans la cour du parking du Grand-Pré, point de rassemblement d'évacuation, afin de procéder à l'appel.
- Concernant les espaces d'animation, une personne par étage est désignée pour évacuer chaque pièce et s'assurer qu'il n'y ait plus personne après son passage.
- La personne responsable du contrôle des présences se munit d'une liste des enfants.